

81V

A l'attention de Mr Le Commissaire enquêteur,

Dans l'intérêt commun des habitants dont je fais partie, je viens par les présents, vous faire part de mon avis concernant le nouveau PLVi qui doit être adopté cette année par la CCLO. Il est indispensable que ce PLVi veille rigoureusement à préserver le patrimoine naturel et historique de la CCLO dans son ensemble, à protéger les terres agricoles, la biodiversité, les paysages, les milieux naturels (forestiers et écologiques) ainsi que ses ressources en eau.

A cette fin, je demande à ce que le PLVi ne permette aucune création, extension ou exploitation de nouvelles carrières ou installations de nouvelles premier traitement des matériaux extraits, ce sur l'ensemble du territoire rixé par le nouveau PLVi.

Veuillez recevoir monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme THEZARD Louise

Résident 157 chemin de Gavia 64300 Lax Mondrans

Téléphone 06 24 83 06 33

Mail lilauthezard@gmail.com

A l'attention de Mr le Commissaire enquêteur,

Nous refusons l'installation d'une carrière et souhaitons que ce soit mentionné dans le PLVi.

Nous souhaitons garantir la qualité de vie offerte à Lax-Mondrans...

Mme DIMBARRE LARRAMENDY Gratième

555, chemin de Perrot

64300 LAX-MONDRANS

06 28 48 67 93